

**Delémont, le 30 juin 2008****Question écrite****Cartes journalières communes**

Les cartes journalières de la commune de Delémont connaissent un grand succès. On peut s'en rendre compte en regardant sur le site de la commune. Si on veut en réserver, il vaut mieux s'y prendre assez à l'avance.

Malgré ce succès, nous sommes étonnés par le prix de ces cartes. On les paie 39.- à Delémont, alors qu'elles ne coûtent que 35.- à Tramelan ou Tavannes ; 33 francs à Moutier, ou Courtelary et 32.- à Sonceboz et Corgémont. Le prix effectif est de 30.40 fr.

- Dès lors comment la commune explique-t-elle ce prix plus élevé que dans d'autres communes de la région ?
- Quel est le taux de vente des cartes journalières durant les 6 premiers mois de cette année ?
- Quel est le revenu de ces cartes pour cette même période (il était prévu un montant de 185000.- au budget 2008) ?
- La commune ne devrait-elle pas faire l'acquisition de 2-3 abonnements supplémentaires et baisser le prix de la carte journalière, afin de continuer de répondre à la demande tout en conservant un léger bénéfice ?

Groupe CS+POP  
Didier Nicoulin